

N° 2025/20

Commune de Saint Paul Cap de Joux

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trois avril 2025, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul Cap de Joux, convoqué le 29 mars 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la Mairie de Saint Paul Cap de Joux, sous la Présidence de Monsieur Laurent VANDENDRIESSCHE, Maire.

Présents : Michel BELAVAL, Bruno BERTHOUMIEUX, Brigitte BILLOUX, Jean-Philippe MOULY, Nelly PINEL, Michèle PRAT, Christine VALÉRO, Laurent VANDENDRIESSCHE, Thierry VIALARD, Zalifaou BERNÈS, Michèle GUIRAUD, Christian BELAUT, Ernest DURAND.

Excusés : Carole CARNEMOLLA COUSIN,

Secrétaire de séance : M. Michel BELAVAL a été désigné comme secrétaire de séance.

Objet : Production d'énergie photovoltaïque – Approbation du Compte Administratif 2024– Affectation du résultat 2024 sur la gestion de l'exercice 2025

Le Conseil Municipal,

Délibérant sur le compte administratif de l'année 2023, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

Prend acte de la présentation faite du compte administratif, lequel se résume ainsi :

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Dépenses	8 720,12 €	Dépenses	4 370,00 €
Recettes	6 737,14 €	Recettes	4 370,00 €
Résultat	- 1 982,98 €	Résultat	- €

Fonctionnement	13 309,01 €	- 1 982,98 €	11 326,01 €
Investissement	0,01 €		0,01 €
Total	13 309,02 €	- 1 982,98 €	11 326,02 €

- Constate la régularité des opérations,
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- Approuve le compte administratif 2024 du budget annexe « Production d'énergie photovoltaïque ».
- Décide d'inscrire le résultat de clôture de la section d'exploitation à la ligne 002 du budget 2025.

Délibération adoptée à l'unanimité sans abstention, en l'absence de M. le Maire.

Pour extrait conforme,

Maire : Laurent VANDENDRIESSCHE

Secrétaire de Séance : Michel Bélaval

